

POLITIQUE ENCADRANT LES PLANS D'ENTRAÎNEMENT PERSONNALISÉS AVEC UN MONITEUR DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Retard à un rendez-vous

Dans le cas d'un retard sans préavis, le moniteur de conditionnement physique se donne le droit de terminer à l'heure prévue, sans possibilité de reprise.

Annulation d'un rendez-vous par le client

L'annulation doit être faite avec un préavis de 24h en communiquant avec votre moniteur de conditionnement physique par téléphone, par messagerie vocale ou par courriel.

- 1^{re} absence sans préavis : reprise de la rencontre le plus tôt possible;
- 2^e absence sans préavis pour une séance d'entraînement supervisé:
 - Frais de **10\$** à payer avant la prochaine rencontre
- 2^e absence sans préavis pour un programme d'entraînement personnalisé:
 - Frais de **15 \$** à payer avant la prochaine rencontre

Annulation d'un rendez-vous par le moniteur

L'annulation d'un rendez-vous par un moniteur de conditionnement physique sera toujours faite le plus tôt possible, par téléphone. Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension si une annulation tardive survient (maladie, conflit d'horaire).

Période de validité des plans d'entraînement

Les programmes et les séances d'entraînement supervisées compris dans un plan d'entraînement personnalisé sont valides pendant un an suite à la première utilisation (évaluation de base ou 1^{er} programme ou 1^{re} séance supervisée).

J'affirme avoir lu et compris la politique encadrant les plans d'entraînement personnalisés avec un moniteur de conditionnement physique et je m'engage à la respecter.

Merci de votre compréhension et de votre considération envers nos services !